



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLEANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le 19 mars 2004, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Lina Labbé, Lauréanne Dion, Jacques Drolet sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal du 2 février 2004
- 3- Correspondances.
- 4- Adoption des dépenses.
- 5- Résolution projet d'égout Village
- 6- Résolution autorisant le maire et la secrétaire à signer le contrat travaux rénovation
- 7- Résolution adhésion Québec Municipal
- 8- Résolution prolongation du délai règlement d'urbanisme
- 9- Demande de commandite Société d'agriculture C.B.I.O.
- 10- Varia M.R.C.
- 11- Période de Questions
- 12- Levée de l'assemblée

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04-19

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jules Roberge et secondé par Lina Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 2 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 2 FÉVRIER 2004

04-20

L'Adoption du procès-verbal est proposée par Jacques Drolet et secondé par Martin Giguère
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

ITEM 3 CORRESPONDANCES

ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES

04-21

L'adoption des dépenses est proposée par Lina Labbé et secondé par Martin Giguère.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-103

LISTE DES DÉPENSES

Yoland Dion	447.32
Lauréanne Dion	156.55
Jacques Drolet	156.55
Martin Giguère	156.55
Dominique Labbé	156.55
Lina Labbé	156.55
Jules Roberge	156.55
Marc Coté	39.03
Sylvie Beaulieu	551.51
Simon Lemelin	168.73
Société Canadienne des postes	225.45
La Mutuelle des Municipalités	100.00
M.R.C. Quote part	10 394.67
M.R.C Ordure	5 477.72
M.R.C. journal	249.20
M.R.C. Ordure	5 477.72
Simon Lemelin	177.50
Sylvie Beaulieu	551.51
Denis Asselin	7 380.85
C.R.S.B.P.	1 805.16
Pluram	43.14
M.R.C. évaluateur	6 149.22
Danka	333.05
J Morency	134.02
Les Huiles Simon Giguère	2 653.93
Corporate Express	235.90
Les Éditions Yvon Blais (mise à jour code)	293.08
Formules d'affaires C.C.L.(licence chien)	49.46
Mallette	345.08
Danka Canada	91.51
Hydro Québec	1 284.89
Bell Canada	164.45
Bell Mobilité	67.80
Oricom	19.35
TOTAL	45 916.21

COMPTES A PAYER

Martin Bouffard	1 238.66
Ginette R Lemelin	522.00
Sylvie Beaulieu Formation & communauté	195.15
Mario Fleury notaire	973.21
Poly Énergie Inc	392.02
TOTAL	3 321.04

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-haut.

Sylvie Beaulieu
secrétaire trésorière

ITEM 5 RÉSOLUTION PROJET D'ÉGOUT VILLAGE

ATTENDU QUE des citoyens de la municipalité de Saint-François éprouvent des difficultés avec leurs installations sanitaires individuelles.

ATTENDU QU'il n'existe pas égouts collectifs dans le périmètre urbain.

ATTENDU QU'il se dégage des odeurs nauséabondes au cœur du village de la Municipalité.

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas les moyens financiers pour réaliser la construction d'un égout collectif.



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'IL est de notre devoir de laisser aux générations futures un environnement sain agréable à vivre.

ATTENDU la nécessité de rencontrer dans le futur des normes environnementales exigées par le ministère de l'Environnement.

ATTENDU QUE la qualité de l'eau de la nappe phréatique est directement liée à la bonne gestion des déchets sanitaires.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François s'est inscrite depuis 1994 aux différents programmes de subvention pour le traitement des eaux usées et qu'aucune aide financière ne lui a été consentie;

ATTENDU QUE les résidences isolées ciblées pour se conformer, n'ont d'autres choix que d'installer des fosses à vidange périodique, ou même totale.

ATTENDU QUE les citoyens acceptent que le tuyau connecteur passe sous leurs terrains plutôt que sous le chemin public, ce qui aura pour conséquence de diminuer les coûts.

04-22

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Dominique Labbé de demander au Ministère des affaires municipales des loisirs et des sports que la demande concernant le traitement des eaux usées de la Municipalité de Saint-François soit inscrite dans un programme de subvention le plus rapidement possible afin de mettre un terme à la problématique des égouts du village.

ITEM 6 RÉOLUTION AUTORISANT LE MAIRE ET LA SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE À SIGNER LE CONTRAT DE TRAVAUX DE RÉNOVATION.

04-23

Il est proposé par Martin Giguère et secondé par Lauréanne Dion d'autoriser le maire secrétaire-trésorière à signer le contrat pour les travaux de rénovation.

ITEM 7 RÉOLUTION ADHÉSION QUÉBEC MUNICIPAL

04-24

Il est proposé par Lauréanne Dion et secondé par Lina Labbé d'adhérer à Québec Municipale pour un coût de 115.03 \$

ITEM 8 RÉOLUTION PROLONGATION DU DÉLAI RÈGLEMENT D'URBANISME

04-25

Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Jules Roberge de demander une prolongation de délai supplémentaire de six mois, afin d'adopter les règlements de concordance nécessaires pour tenir compte du règlement édictant l'adoption du schéma d'aménagement révisé de la M.R.C. de l'île d'Orléans.

ITEM 9 DEMANDE DE COMMANDITE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE C.B.I.O.



N° de résolution
ou annotation

04-27

Il est proposé par Lauréanne Dion et secondé par Jacques Drolet d'accorder un montant de 50.00\$ soit ¼ de page de publicité.

ITEM 10 VARIA M.R.C.

ITEM 11 PÉRIODE DE QUESTIONS

ITEM 12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 9 h 00.



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le 22 avril 2004, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du pro maire Jacques Drolet.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal du 1 mars 2004
- 3- Correspondances.
- 4- Adoption des dépenses.
- 5- Résolution adoption du second projet de règlement # 04-47
- 6- Avis de motion adoption du règlement # 04-47
- 7- Résolution adoption du premier projet de règlement # 04-48
- 8- Dépôt du rapport du vérificateur pour l'année 2003.
- 9- Résolution autorisant le maire et la secrétaire trésorière à signer les baux de location du centre Municipale.
- 10- Résolution autorisant la secrétaire-trésorière à participer au congrès de l'association des directeurs municipaux.
- 11- Demande de sollicitation Groupe de Scouts de l'Île d'Orléans
- 12- Résolution d'appui à M. Michel Giroux
- 13- Le Tour de l'Île d'Orléans 2004 (exonération location & octroi financier)
- 14- Demande de sollicitation journal Autour de l'île édition spéciale
- 15- Varia M.R.C.
- 16- Période de questions
- 17- Levée de l'assemblée

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04-28

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jules Roberge et secondé par Martin Giguère.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 2 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 1 MARS 2004

04-29

L'Adoption du procès-verbal est proposée par Martin Giguère et secondé par Dominique Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

ITEM 3 CORRESPONDANCES

04-30

Il est proposée par Martin Giguère et secondé par Dominique Labbé d'accorder le contrat pour la peinture extérieure du Centre municipale à Laurent Labbé & fils inc Entrepreneur général pour un montant de 2 995 \$ taxe en sus.